

Association du lac des Îles pour l'environnement

A.L.I.E.

(depuis 1995)

En tant que résident ou villégiateur au lac des Îles, je m'engage à :

- bien entretenir mon champ d'épuration et vidanger ma fosse septique;
- utiliser seulement des savons sans phosphate pour la vaisselle, le linge et la douche;
- régénérer ma rive (planter des arbustes) si elle est dégarnie; ne pas couper d'arbre à l'intérieur de 15 mètres de la rive;
- ne jamais me laver dans le lac car tous les savons sont nocifs;
- ne jamais nourrir les canards, les outardes ou les mouettes;
- toujours laver mon bateau, surtout si j'ai navigué sur un autre lac;
- réduire ma vitesse (10 km/h), à 30 mètres ou moins de la rive;
- respecter les plaisanciers, les baigneurs et mes voisins;
- payer ma carte de membre et appuyer l'A.L.I.E.

**Pour les générations futures,
je prends bien soin de mon lac !**

